

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 23 Février 2023**

**Délibération Conseil Communautaire – Délibération N°2023 02 006 –  
Intercommunalité – modification de l'intérêt communautaire**

L'an deux mille vingt-trois, le 23 Février à 18 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la Maison des services rue du pineau d'aunis à la Chartre sur le Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 16/02/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	25	Pouvoirs	7	Votants	32
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIÈRE ; M. Michel DUTHEIL ; M. Vincent GRUAU ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHLÉ.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Pascal DUPUIS	Bruno BOULAY
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Marie-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Francis BOUSSION	Excusé
François OLIVIER	Galiène COHU
Alain GUILLOIS	Excusé
Dominique LANGEVIN	Joel TABAREAU
Alain MORANÇAIS	Excusé
Sabrina DUCHESNE	Philippe TOURNADRE
Diégo BORDIER	Excusé
Monique GAULTIER	Claude ALLAIRE
Laure DUTERTRE	Excusée
Claire COULONNIER	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée

Secrétaire de séance : Joël TABAREAU

Y assistaient :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 1<sup>er</sup>/03/2023

M. le Président expose :

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 26 Janvier 2022, portant dernière modification des statuts de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé;

Vu les nécessités de préciser et/ou de modifier le contour de l'intérêt communautaire pour l'exercice de certaines compétences (politique locale du commerce/actions sociales d'intérêt communautaire...)

M. la Président propose d'engager une modification de l'intérêt communautaire conformément au projet joint en annexe (les propositions de modifications étant portées en rouge).

Vu la présentation du dossier et le projet de modification de l'intérêt communautaire se prescrivant par une délibération prise à la majorité des 2/3 en conseil communautaire ;

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,***

1. Approuve le projet portant modifications de l'intérêt communautaire pour l'exercice des différentes compétences, tel que proposé en annexe;
2. Mandate M. le Président ou son représentant pour l'exécution de la présente décision.

Adopté à la majorité avec 2 contre (Vincent GRUAU/Alain CHEVALIER).

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance  
Joël TABAREAU**